

devoir d'état, sont restés sous le charme de cette gracieuse figure qui cachait sous des dehors aimables, une volonté de fer, et une science que l'on s'étonnait de trouver aussi variée, aussi abondante et aussi sûre. Il est maintenant évêque de Joliette. *Ad multos annos*, lui disons-nous du fond du cœur, acclamation liturgique qui se traduit par cette autre populaire en Italie : *Evviva*.

— Il y a eu ces jours-ci en Italie une grande discussion dans les journaux catholiques. *L'Osservatore romano*, par la plume d'un de ses rédacteurs, faisait allusion aux divers moyens par lesquels on pouvait conserver au Souverain-Pontife son indépendance et sa liberté. Le pouvoir temporel est un des *moyens* de conserver cette indépendance, nécessaire, indispensable au chef de l'Eglise ; il n'est point une *fin*. Or, la Providence peut avoir à sa disposition d'autres moyens d'arriver au même but. C'était une discussion théorique, théologique, à laquelle il n'y avait rien à reprendre. Mais immédiatement le parti dit libéral en a voulu tirer la conclusion que le Souverain-Pontife se préparait à abandonner la revendication de son domaine temporel ; la question romaine n'existerait plus ; les catholiques pourraient aller voter ; et, ce qui pour un certain nombre est plus important, être élus, participer à la vie politique italienne, en d'autres termes ramasser au moins quelques miettes de la fameuse assiette au beurre.

Il a fallu que le journal romain revint sur la question pour mettre les choses au point, déclarer que tous ces commentaires étaient non avenues, que si plus tard la Providence indiquait au Souverain-Pontife d'autres moyens de conserver son indépendance, le pape fera ce qu'il croira devoir faire pour le bien de l'Eglise. Mais à l'heure présente, il n'y a pas d'autres moyens providentiels que le pouvoir temporel, et le pape est obligé de continuer à le revendiquer pour défendre son indépendance. Par conséquent, aucun abandon du *non expedit*, point de conciliation, point de changement dans la conduite de Pie IX et de Léon XIII.